



AUTORITATEA ELECTORALĂ PERMANENTĂ

Str. Stavropoleos, nr. 6, București, Sector 3, 030084

Telefon/fax 021.310.13.86, www.roaep.ro, e-mail: office@roaep.ro

Autenticele Electorale Permanente reprezintă o instituție publică care asigură organizarea și desfășurarea corectă și imparțială a procesului electoral în România, în conformitate cu Constituția și Legea privind organizarea și desfășurarea procesului electoral, precum și cu Legea privind organizarea și desfășurarea procesului electoral în România și Legea privind organizarea și desfășurarea procesului electoral în România.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Concernant la participation du Président de L'Autorité Electorale Permanente, Ana Maria Pătru, lors de la Conférence "SMART 2020+ : « Comment nous exploitons le potentiel stratégique de la diaspora roumaine »

Le Président de l'Autorité Electorale Permanente, Ana Maria Pătru, a participé, le mercredi 15 septembre 2015, lors de la Conférence "SMART 2020+ : Comment nous exploitons le potentiel stratégique de la diaspora roumaine," organisée par la Fondation CAESAR et la League Roumaine des Etudiants à l'Etranger (LSRS), avec le soutien de l'Administration Présidentielle.

L'objectif de cette conférence a été d'apporter la valeur de la diaspora roumaine à la tête de l'agenda public et, en particulier, d'impliquer des experts dans le domaine, permettant de décrire des projets concrets et propositions d'action politique sur deux fronts: « Diaspora civique et politique : Comment renforcer l'influence roumaine à l'étranger » et « le Rapatriement : ce qui empêche les spécialistes de revenir dans le pays ».

Le Président de l'AEP, Ana Maria Pătru, a salué l'initiative de la Fondation CAESAR et de la League Roumaine des Etudiants à l'Etranger (LSRS), qui bénéficie du soutien de l'Administration présidentielle.

« Je suis très heureuse d'être aujourd'hui avec vous, les jeunes de l'élite de l'intelligence roumaine, qui, pensez et ressentez à la roumaine, n'importe dans quel coin du monde vous vivez. AEP a comme mission le renforcement démocratique de la Roumanie, à travers l'organisation d'élections libres, équitables, transparentes et participatives, et nos principes sont l'intégrité, de responsabilité et de professionnalisme. Nous avons des objectifs communs et des principes communs. C'est la raison principale pourquoi nous sommes rassemblés ici, pour parler de la Roumanie, sur son avenir démocratique, sur la modalité de travailler ensemble pour le bien de notre pays en particulier, ayant le but que la Roumanie devienne une référence de bonnes pratiques dans le domaine électoral et non seulement » dit le président de l'AEP aux participants de l'événement.

Le Président de l'Autorité Electorale Permanente a indiqué que l'institution qu'il dirige s'efforce de renforcer son rôle d'intégrateur des informations et des procédures électorales et de renforcer le partenariat avec tous les acteurs impliqués dans le processus électoral, avec un rôle particulier de la communication avec la société civile et les universités.

« Nous poursuivons à cet égard, d'identifier les thèmes communs et aux projets en cours et de programmes afin d'améliorer la gestion des opérations électorales de s'adapter aux normes européennes et internationales dans la matière, » a déclaré Ana Maria Pătru.

Le président de l'AEP a salué la détermination des organisations non gouvernementales qui veulent contribuer à leur propre expertise pour améliorer la législation électorale, alors que roumains bénéficient des lois plus claires et plus cohérentes et à faire confiance à la bonne tenue des élections.

Ana Maria Pătru a réitéré que cette participation des Roumains vivant à l'étranger au processus électoral sera l'un des principaux objectifs de l'Autorité Electorale pendant 2016, ajoutant que le Parlement a adopté plus tôt cette année une série des lois qui ont été les premières étapes de la réforme, notamment la Loi 208/2015 concernant l'élection du Sénat et de la Chambre des Députés, ainsi que pour l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Electorale Permanente.

Dans son intervention, le Président a parlé sur l'importance de l'inclusion dans le Registre Electoral des électeurs à l'étranger, avec leur adresse de domicile ou de résidence à l'étranger, afin qu'ils puissent voter aux sections de vote, d'une façon similaire aux électeurs de la Roumanie, également sur les listes électorales.

« Un défi major pour l'Autorité Electorale Permanente est l'extension du Registre Electoral, par l'inscription des électeurs Roumains vivant à l'étranger qui ont leur domicile ou leur résidence dans le pays et à l'étranger ou domiciliés à l'étranger, et avec le soutien du Ministère des Affaires Etrangères, d'établir suffisamment sections de votes», a révélé Ana Maria Pătru.

"Il est très important de prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que les Roumains de l'étranger soient informés en avance sur l'importance de leur inclusion dans la Registre électoral et sur le fait que, seulement de cette façon, seront établies suffisamment bureaux de vote pour eux. La participation active de tous les intervenants (ambassades AEP, ministère des affaires étrangères, ONG, électeurs), excellente communication et le soutien de médias sont essentielles au succès de ce projet", a déclaré le Président de l'Autorité Electorale Permanente, Ana Maria Pătru.

Direction de la communication et relations externes

15.09.2015